

COMMUNE DE VAL-MONT

NOMS PRENOMS	SIGNATURE	PRESENT	ABSENT
DA COSTA Tony			EXCUSE
DESBOIS Sébastien		PRESENT	
ESSA Gisèle		PRESENTE	
FICHOT Ludovic			EXCUSE
GOULIER Patrice			EXCUSE
GUILLEMARD Didier		PRESENT	
LENOBLE Céline			ESCUSEE
MANIERE Michel		PRESENT	
PERROT Pascal		PRESENT	
POTIRON Dominique		PRESENT	

.ATTESTE avoir participé à la réunion du Conseil Municipal du **10 septembre 2016** en Mairie de VAL-MONT avoir pris part au vote et pu consulter le registre des délibérations.

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

Convocation : 28/10/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : CHATELET. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DEMARTINECOURT, GOULIER, GUILLEMARD ont donné pouvoir à BELIN Noël . DA COSTA Tony . EXCUSES.

RESULTAT DU VOTE : 20 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

99 - ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE CHOMAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ACCEPTE l'adhésion au régime d'assurance chômage pour une période de 6 ans. Le contrat sera renouvelé automatiquement par tacite reconduction, sauf dénonciation formulée un an avant la fin du contrat. L'adhésion concerne tous les agents non titulaires et non statutaires de la commune. Une période de stage de 6 mois à compter de la date de signature du contrat s'applique. Durant cette période la commune versera les cotisations dues mais continuera d'assurer l'indemnisation des agents dont la fin de contrat interviendra au cours de cette période.
- DONNE délégation à Mr le Maire pour représenter la commune de Val-Mont,
- AUTORISE le Maire à signer le contrat d'adhésion avec l'URSSAF ainsi que tout document administratif nécessaire.

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

Convocation : 28/10/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : CHATELET. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DEMARTINECOURT, GOULIER, GUILLEMARD ont donné pouvoir à BELIN Noël . DA COSTA Tony . EXCUSES.

RESULTAT DU VOTE : 20 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

100 - CERTIFICATION FORESTIERE

Le Maire donne lecture d'une lettre concernant la certification forestière. Aujourd'hui l'exigence d'un bois certifié est non seulement une norme de la filière, mais aussi une condition d'accès aux marchés publics et privés.

Les négociants et grands groupes de la distribution privilégient les bois certifiés pour répondre à la demande de plus en plus forte des consommateurs.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler son adhésion pour 5 ans.